



COMMISSIONS SPORTIVE – LITIGES ET CONTENTIEUX

REUNION COMMUNE DU 15 JUIN 2023

PROCES VERBAL N° 42

Président : Mr. BAUDOUIN Gilles

Vice-Président : Mr. ROUGER Alain

Secrétaire : Mr GODET Jean-Pierre

Membres : MM. GAUVIN Francis - PETIT Jean-Jacques - PRUNIER Jacky

Excusé : Mr. GODET Jean-Marie

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant le Bureau du District dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée.
Les Frais de Procédure, soit la somme de 77.00 seront débités du compte du club appelant.
Pour les décisions concernant les matches de Coupes, le délai est ramené à 2 jours francs

★★★★★

Le Procès-Verbal n° 41 du 08 juin 2023 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

MONTEES ET DESCENTES 2022-2023

Les Commissions Sportive – Litiges et Contentieux valident les montées et descentes saison 2022-2023, ci-dessous, sous réserve d'éventuelles procédures en cours, de confirmation lors des engagements, de tout changement pouvant intervenir (Inactivité de clubs etc...) et d'homologation du Comité Directeur.



COMMISSIONS SPORTIVE – LITIGES ET CONTENTIEUX

REUNION COMMUNE DU 15 JUIN 2023

PROCES VERBAL N° 42

MONTEES – DESCENTES SAISON 2022 – 2023

CAS : 5 DESCENTES DE LIGUE

DEPARTEMENTAL 1

Accèdent en R3 :
AUTIZE FC 1
INTER BOCAGE FC 1
Descendent en D2 :
TERVES ES 1
FRONTENAY ST SYMPHORIEN 1
NUEILLAUBIERS FC 2
PAYS ARGENTONNAIS FC 1
MAUZE / MIGNON 1

DEPARTEMENTAL 2

Accèdent en D1 :
THOUARS FOOT 79 3
GATINE SUD FC 1
Descendent en D3 :
VRERE 1
L OUZY ES 1
ST VARENT PIERREGEAY 2
AIFFRES 2
VASLES US 1
ST MARTIN LES MELLE 1
BUSLAURS THIREUIL 1

DEPARTEMENTAL 3

Accèdent en D2 :
ST SAUVEUR US 2
COULONGES THOUARSAIS 1
AUTIZE FC 2
VENISE VERTE FC 1
Descendent en D4 :
PAYS DE L'OUIN 2
CERIZAY CO 3
BRESSUIRE MAHORAIS 1
VRERE 2
BEAUVOIR 2
ST MARTIN AMICALE 1
NIORT ST LIGUAIRE 3
MOUGON 1

DEPARTEMENTAL 4

Accèdent en D3
BEAULIEU BREUIL 2
VERGENTONNAISE 1
CHATILLON POMPAIRE 1
VOUILLE STADE 2
EXIREUIL 1
Descendent en D5
CERIZAY PORTUGAIS 2
INTER BOCAGE 3
VRINES FC 3
ST JEAN MISSE 2
GENNETON 1
L ABSIE LARG MOUT 2
CHAMPDEPAMPLIE 2
ECHIRE ST GELAIS 4
PRAHECQ 1
AIFFRES 3
CHENEY CHEY SEPVRET 1
STE NEOMAYE ROMANS 1

DEPARTEMENTAL 5

Accèdent en D4
BEAULIEU BREUIL 3
THOUET FC 1
ST SAUVEUR US 3
STE OUENNE 1
BRULAIN ES 2
PERIGNE AS 2



DISTRICT DE FOOTBALL DES DEUX-SEVRES

Page 3
sur 3

COMMISSIONS SPORTIVE – LITIGES ET CONTENTIEUX

REUNION COMMUNE DU 15 JUIN 2023

PROCES VERBAL N° 42

COURRIERS

➤ Du club d'Inter Bocage : Nous informant de l'annulation de leur tournoi le samedi 17 juin, en raison de leur qualification en Finale Coupe Deux-Sèvres

Pris note – Les frais de déclaration d'un tournoi, soit la somme de 24 €, seront portés au crédit du club.

➤ Du club de Clnc Bressuire : Demande à évoluer dans la poule du Thouarsais en D3 pour la saison 2023-2024

Pris note – La Commission fera au mieux pour satisfaire le souhait du club.

Le Secrétaire
Jean-Pierre GODET

Le Président
Gilles BAUDOUIN